

L'ANAPHORE - NOMINALE ET PRONOMINALE - ET SA PLACE DANS LA DIDACTIQUE DU FRANÇAIS ECRIT

James Nyangor OGUTU

Moi University, Eldoret, Kenya

ogutujn@gmail.com

Résumé

Le succès de la communication dépend de la qualité des énoncés, car ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. La clarté de l'énoncé et du texte-discours vient de ses divers composants grammaticaux qui créent la cohésion-cohérence. La cohésion et la cohérence dans le texte-discours sont établies, principalement, par l'anaphore. Or, les médias sociaux (texto, Twitter, WhatsApp, Facebook, etc.), très populaires chez les jeunes, surtout, ne suivent pas les exigences grammaticales. Voilà la problématique de cet article : les textes-discours sur les médias sociaux sont souvent peu cohésifs et peu cohérents. Soulignant le rôle incontournable de l'anaphore textuelle dans la communication orale et écrite, cet article a deux objectifs : proposer un classement critérié et illustré de l'anaphore nominale et pronominale, et, dans un deuxième temps, proposer quelques pistes pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage de la référence anaphorique. Le classement complet de l'anaphore est suivi de quelques pistes didactiques avant la conclusion qui souligne la place de l'anaphore dans toute communication. Cette recherche sera utile pour tous les contextes sociaux et pédagogiques où le français est langue étrangère, seconde, voire même maternelle.

Mots-clés : anaphore, classement, texte-discours, enseignement-apprentissage.

Key words: anaphora, classification, text-discourse, teaching-learning.

Introduction

Près de la moitié des pays africains ont le français comme langue officielle, et dans la région d'Afrique de l'Est et des Grands Lacs, le français, l'anglais et le swahili sont les langues véhiculaires. Dans le contexte moderne de la mondialisation du commerce, du savoir et des carrières, la maîtrise des langues véhiculaires devient un atout pour la jeunesse africaine. L'apprentissage des relations textuelles est primordial à la maîtrise d'une langue. Voilà pourquoi cet article s'intéresse à l'anaphore nominale et pronominale.

Problématique

L'arrivée des médias sociaux a largement contribué au dérèglement de l'espace écrit. L'espace de ces médias sociaux est un lieu de libre-échange où toute personne qui dispose d'un smartphone écrit n'importe quoi et

n'importe comment ou presque, sans le moindre souci pour la grammaire. Et comme les médias sociaux sont très appréciés par les jeunes gens, leur maîtrise du français écrit est, *ipso facto*, fort compromise.

Cette recherche entend rappeler les composantes d'un bon texte/discours oral ou écrit. Elle entend répondre aux deux questions suivantes :

- a) qu'est-ce que l'anaphore (textuelle) ?
- b) quel est le rôle de l'anaphore nominale et pronominale dans le texte-discours ?

La connaissance – par les apprenants mais d'abord par les enseignants – des procédés anaphoriques améliore les conditions d'enseignement / apprentissage de la lecture et de l'expression écrite (Chuong, 2003 : 29 – 30). Le document écrit ou oral qui est le texte, existe grâce à ses deux composantes, l'une formelle, la cohésion, et l'autre thématique, la cohérence. La première composante, la cohésion textuelle, se sert uniquement des mots (signes) qui sont combinés d'après des conventions établies par les usagers de l'écriture d'une langue (la syntaxe). Elle est un élément essentiel dans l'écriture/texte, et (elle) est assurée par les mécanismes de textualisation (la cohésion nominale, la cohésion verbale et la connexion).

La cohésion nominale s'effectue par l'anaphore et la cataphore, mais aussi par la deixis. Alors que l'anaphore et la cataphore fonctionnent (renvoient) uniquement à l'intérieur du texte, la deixis, elle, renvoie à l'intérieur et à l'extérieur du texte.

La cohésion nominale est assurée, dans plus de 75% des cas, par l'anaphore. Et même si l'anaphore existe sous différents types, plus de 80% des anaphoriques relèvent de l'anaphore nominale et pronominale (Maingueneau, 2003 : 196). Mais, si la définition et la fonction de la cohésion nominale sont bien établies chez les linguistes, il n'y a pas d'unanimité en ce qui concerne le classement de l'anaphore.

Ainsi, cette recherche avait les deux objectifs suivants :

- a) proposer deux critères pour un classement plus ou moins complet de l'anaphore nominale et pronominale.
- b) proposer des pistes pour l'enseignement et l'apprentissage de l'anaphore nominale et pronominale en français langue étrangère, seconde, voire maternelle.

L'importance textuelle des anaphoriques ne se limite pas à la cohésion textuelle. Ces procédés (anaphoriques) contribuent également à la cohérence textuelle comme l'affirme J.-M. Adam (2005 : 95) qui écrit que « les liens anaphoriques jouent un rôle capital non seulement dans la cohésion mais également dans la progression [thématique] par modifications progressives d'un référent qu'ils ne se contentent pas simplement de reprendre ». Et si l'anaphore peut concerner l'adjectif, le verbe, l'adverbe et d'autres catégories grammaticales, D. Maingueneau

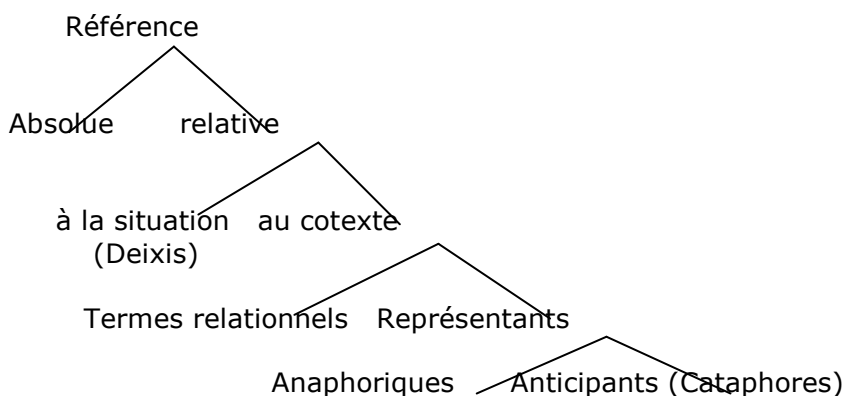
(2003 : 196) écrit que « c'est l'anaphore nominale (AN) qui en constitue le système le plus riche ». Du côté des pronoms, J.-L. Chiss et J. Filliolet (1982 : 61 – 79) constatent que « les pronominalisations sont, avec les substitutions lexicales, des opérations nécessaires pour assurer au texte un développement continu. Or, on sait bien qu'un des obstacles à la lisibilité des textes est l'existence de pronoms sans référent ou au référent ambigu ou encore trop éloigné. »

Définition du concept d'anaphore

Le terme *anaphore* désigne un procédé de renvoi textuel ; il s'agit du rapport qui existe entre deux expressions, l'une anaphorisée (l'*antécédent*) et l'autre anaphorisante, appelée aussi l'*anaphorique*. Le mot (*anaphore*) vient du grec « ana-pherein » qui signifie porter « vers le haut », « en arrière », soit à gauche pour la lecture, en amont dans le texte. Si l'anaphore renvoie à un élément antérieur dans le cotexte, la cataphore renvoie à un élément postérieur dans le cotexte (Riegel *et al.*, 2001 : 611 – 612). Si le terme ou le cotexte auquel renvoie l'anaphore (ou l'anaphorique) la précède, celui auquel renvoie la cataphore lui succède (cf. le schéma 1 ci-dessous).

Schéma 1 :

Les modes référentiels



Adapté de : G. De Weck (1991 : 26).

Typologie et classement de l'anaphore

Il y a un éclatement de catégories/types d'anaphores (Kleiber, 1994 : 47). Cet éclatement est dû aux critères utilisés qui varient d'un auteur à l'autre. Nous suivons des critères syntaxiques pour la typologie et des critères sémantiques pour le classement que nous proposons ici. Par critères

syntactiques nous voulons dire comment un anaphorique fonctionne dans la syntaxe de la phrase française. Et par critères sémantiques nous entendons le sens que porte un anaphorique par rapport à son appellation et son apport à la cohérence thématique de l'énoncé au sein duquel il est employé.

À l'aide des critères syntactiques nous avons identifié les types suivants d'anaphore : nominal, pronominal, adverbial, adjectival et verbal. Les critères sémantiques nous aident à distinguer les différentes sous-catégories dans chaque type. On trouve parfois des anaphoriques qui se placent à cheval entre deux sous-catégories. Par exemple, les anaphoriques temporels relèvent de l'anaphore verbale ou adverbiale, suivant l'emploi. Les ellipses anaphoriques touchent, elles aussi, tantôt un groupe nominal, tantôt un groupe verbal. Les définitions elles-mêmes ne sont pas toujours stables. Nous fournissons, dans la mesure du possible, une définition de chaque sous-catégorie et un exemple d'emploi dans une phrase. L'ordre de parution des sous-catégories est, de manière générale, de la plus reconnue chez les linguistes vers la moins reconnue.

a). L'Anaphore nominale

D. Maingueneau (2003 :196) définit l'anaphore nominale (AN souvent par la suite) comme la *reprise d'une expression nominale* ou d'une expression de taille supérieure ou égale à la phrase *par un groupe nominal (GN) ou un pronom* (c'est nous qui soulignons).

Nous y ajoutons le point de vue de W. De Mulder (1998: 97 – 129) qui écrit qu'une anaphore nominale « effectue la récupération d'un contenu nominal ». G. De Weck (1991 :147) adopte cette définition, elle aussi, en ajoutant que « la nominalisation consiste en une conversion d'un syntagme verbal ou d'une phrase en un lexème nominal dérivé du verbe antécédent ». D'après elle, par ailleurs, le groupe (ou syntagme) nominal a deux constituants obligatoires : « les déterminants et les lexèmes nominaux ». Ayant étudié l'anaphore dans un corpus de textes narratifs scolaires en français langue maternelle, G. de Weck précise que dans l'ensemble des déterminants accompagnant les lexèmes nominaux des groupes (syntagmes) nominaux dans les anaphores nominales, les déterminants définis sont les plus largement présents, et, avec les déterminants possessifs de troisième personne, ils recouvrent plus de 75% des occurrences (de déterminants du GN). Les démonstratifs sont relativement rares, de même que les partitifs et les numéraux. Les sous-catégories de l'AN et leurs exemples sont comme suit.

i) L'Anaphore définie

Elle est la reprise d'un GN par un GN défini. Voici un exemple :

- 1 – Mes amis ont eu un bébé. Ils l'ont nommé Frédéric. Le bébé pesait 3,5 kilos à sa naissance.

ii) L'Anaphore indéfinie

Celle-ci est l'inverse de la précédente. Un exemple :

- 2 – Le logement en centre-ville n'est pas toujours trop cher. Un

studio coûte environ 360 euros par mois tout compris, ce qui n'est pas mal.

iii) L'Anaphore fidèle

Elle reprend le nom-tête du GN dans son antécédent. P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 : 48) la définissent comme une « reprise lexicosyntaxique de l'antécédent avec simple changement de déterminant ». Un exemple :

- 3 – Un loup n'avait que les os et la peau,
Tant les chiens faisaient bonne garde.
Ce loup rencontre un dogue...

iv) L'Anaphore infidèle

Dans ce type d'anaphore, l'expression anaphorique nominale comporte un nom différent de celui qui apparaît dans l'antécédent ou la source. Un exemple :

- 4 – J'aime beaucoup Picasso. Ce peintre a des audaces étonnantes.

v) L'Anaphore conceptuelle

Elle est aussi appelée l'anaphore résomptive, axiologique, nominalisante, voire démonstrative lorsque son déterminant est un démonstratif. L'anaphore conceptuelle renvoie aux expressions qui récupèrent en résumant, valorisant ou modifiant l'antécédent par rapport au statut énonciatif de celui-ci. Cet antécédent peut comprendre plusieurs concepts, actions ou toute une situation d'énonciation à laquelle l'anaphore conceptuelle fait référence (Azkoaga et Idiazabal, 2003: 80). Exemple :

- 5 – La nouvelle s'était répandue qu'on venait d'étrangler à Constantinople deux vizirs du banc et le mufti, et qu'on avait empalé plusieurs de leurs amis. Cette catastrophe faisait partout un grand bruit pendant quelques heures.

vi) L'Anaphore associative

Elle met en jeu exclusivement des groupes nominaux et implique des relations lexicales particulières, comme celles de parties du corps à la totalité de l'individu (Tamine et Pellizza, 1998 : 153 – 154). Exemple :

- 6 – L'enfant est revenu sur les deux heures ; le visage en larmes, les mains écorchées.

vii) L'Anaphore empathique

Ici, l'anaphore traduit le point de vue, les attitudes et les sentiments du locuteur concernant l'antécédent de l'anaphorique (Adam, 2005 : 88-90). Exemple :

- 7 – Elle est fort gentille ! se disait-il ; elle est fort gentille, cette femme de médecin.

viii) L'Anaphore-zéro ou l'ellipse

Elle est l'omission d'un mot sans changement du sens de l'énoncé. Le mot

omis est souvent un nom ou un pronom. Exemple :

8 – Telle est la vie

Tomber sept fois

Et se relever huit(\emptyset). (omission du nom fois).

ix) L'Anaphore spécifiante

C'est l'appellation que M.-J. Reichler-Béguelin (1995 : 53 – 88) donne à ce type de rappel par hyperonyme d'un GN. Elle explique que cette anaphore se prête aux contextes où, pour une raison ou pour une autre, il est plausible que le rappel du référent s'accompagne d'un affinement de sa catégorisation, par exemple, quand sa forme démonstrative épouse un point de vue, qui peut évoluer, d'un locuteur ou d'un actant du récit sur l'objet-de-discours (l'antécédent). Exemple :

9 – Un grand magasin de la rive (gauche) s'est fait délester d'un pullover valant moins de 80F. L'homme a été aussitôt arrêté. Ce Turc de 36 ans, sans domicile fixe, n'avait pas d'autorisation de séjour en Suisse ni permis de travail.

x) L'Anaphore lexicale

Elle s'oppose à l'anaphore grammaticale chez les auteurs et se confond facilement avec l'anaphore nominale. La différence est que l'anaphore lexicale fait partie de l'AN, qui est plus large. Dans l'anaphore lexicale, le nom-tête est un lexème ou un nom comme *rivière*, *garçon*. D'après J.-M. Cridlig (1985 : 72 – 77), l'anaphore lexicale est souvent un hyperonyme, un synonyme, un terme générique, une paraphrase ou une nominalisation. Exemple :

10 – Elle le croyait fidèle jusqu'ici. Elle vient de se rendre compte qu'elle s'est trompée. Cette vérité la dérange.

xi) L'Anaphore grammaticale

Cette anaphore est la reprise d'un GN par un article, un pronom personnel, un pronom possessif ou par un démonstratif, selon J.-M. Cridlig (*Idem*). Peu reconnue, elle devient aussi anaphore pronominale, définie ou autre suivant le déterminant de l'élément anaphorisant. Exemple :

11 – Je viens d'acheter un sac. Il m'a coûté 20 €.

xii) L'Anaphore virtuelle

Appelée aussi anaphore divergente, indirecte ou *in absentia*. Elle est employée quand l'anaphorisant et l'anaphorisé ne renvoient pas au même référent. Exemple :

12 – J'ai préparé ma communication. Est-ce que tu as pensé à la tienne ?

xiii) L'Anaphore définitionnelle

Celle-ci est, comme l'anaphore spécifiante, une reprise par un hyperonyme de l'antécédent. La différence entre les deux formes d'anaphore est que dans la forme définitionnelle, l'anaphorisant peut servir d'une définition

lexicale de l'antécédent. L'anaphorique tend à décrire son antécédent et non seulement à fournir de nouvelles informations sur lui. Un exemple :

13 – Avant de pouvoir s'envoler à nouveau, la chauve-souris, froide au toucher, doit réactiver son métabolisme. En étudiant le molosse de Cestoni, Arlettaz a fait une découverte intéressante : cet unique représentant des molossidés en Suisse, continue à sortir en hiver, croquant les rares insectes qui se rient du froid.

xiv) L'Anaphore didactique

L'Anaphore didactique, comme l'anaphore définitionnelle, se base sur un hyperonyme. Mais cette fois, c'est l'expression anaphorisante qui est définie par son antécédent qui est une définition. Un exemple :

14 – Le traitement morphodynamique de la syntaxe permet de déduire les schèmes actantiels archétypiques supportant des rôles sémantiques casuels universels. Ces Gestalten sont d'origine perceptive et non descriptibles dans le cadre des grammaires formelles.

xv) L'Anaphore présuppositionnelle

Elle donne, elle aussi, des informations supplémentaires sur son antécédent mais l'anaphorisant porte le plus souvent l'article défini pour déterminant. Un exemple:

15 – Parmentier, l'homme qui a introduit la culture de la pomme de terre en Europe, est décédé en 1625.

xvi) L'Anaphore nominale sans tête

Pour C. Schnedecker (1998: 131 – 165) et F. Corblin (1995: 110 – 125) les AN sans tête occupent les mêmes positions syntaxiques qu'un GN mais elles ne portent pas de tête nominale. Pour les interpréter, selon C. Schnedecker, on doit récupérer le nom-tête dans le cotexte. Un exemple :

16 – Les très grands méprisent les plus petits, les forts les faibles.

xvii) L'Anaphore segmentale

D. Maingueneau donne cette appellation à toute reprise d'une unité inférieure à une phrase. Voici un exemple :

17 – Les Juppé habitent à Bordeaux. Le couple a deux enfants.

b) L'Anaphore pronominale

L'Anaphore pronominale (souvent AP dans la suite) est la reprise par un pronom de troisième personne, par un pronom possessif, réfléchi, démonstratif (*cela, celui-ci, celui-là*), indéfini (*aucun, certains, chacun*) ou par un pronom numéral (Perret, 1994 : 65). L'effacement / l'ellipse du pronom est considéré comme une AP (Bronckart, 1996 : 274). Voici les sous-catégories de l'AP et leurs illustrations:

i) L'Anaphore totale

L'anaphore est totale quand le représentant (l'anaphorique) et l'interprétant

(l'antécédent) renvoient exactement à la même chose et dans sa totalité. Le pronom relatif est le cas le plus net de l'anaphore totale, selon J. Gardes Tamine et M.-A. Pellizza (*op. cit.*, p. 151). Un exemple :

18 – Je viens d'acheter un sac. Il m'a coûté 20 €.

ii) L'Anaphore partielle

Elle s'appuie sur des pronoms qui prélèvent un sous-ensemble de référents dans un ensemble constitué par l'interprétant. Elle s'effectue par des corrélats anaphoriques comme *l'un...l'autre* et par des pronoms indéfinis comme *certains, plusieurs, quelques-uns*, etc. Un exemple :

19 – Les étudiants ont été accompagnés, les uns par leurs parents, les autres par leurs amis, à la journée portes-ouvertes.

iii) L'Anaphore sur syllepse

Ici, l'expression anaphorique pronominale entraîne des modifications affectant le genre ou le nombre grammatical de l'antécédent. Un exemple :

20 – J'ai laissé une personne dans la salle de lecture. Il travaille sur l'ordinateur.

iv) L'AP de type associatif

Elle est avant tout une anaphore associative. Sa marque distinctive est que l'anaphorique est un pronom. Un exemple :

21 – Après mes études, je me suis mariée. Il est plus âgé que moi.

Propositions pédagogiques

Voici maintenant quelques pistes pour l'enseignement et l'apprentissage de l'anaphore nominale et l'anaphore pronominale. Ces idées seront utiles pour la didactique du français écrit ou oral en français langue étrangère, langue seconde ou encore en français langue maternelle.

1. La maîtrise des principes gouvernant le fonctionnement des formes anaphoriques ne passe pas par un enseignement théorique même si un minimum de formalisation des mécanismes en jeu peut être utile en cas de difficultés récurrentes ou pour faciliter la confrontation des jugements métalinguistiques. Il vaut mieux la pratique et la création de situations rédactionnelles à même de confronter l'élève aux risques de confusion référentielle, propose M. Charolles (*in* Schnedecker, 1995 : 89 – 112).

2. Dans un cours de lecture en français langue étrangère, il est préférable d'éclairer le sens des mots inconnus en tenant compte des procédés anaphoriques utilisés dans le texte même. Un texte cohésif et cohérent suppose des phénomènes de reprise. Il s'ensuit que, sur le plan textuel, un terme important pour la compréhension doit faire partie d'une ou des chaînes de référence du texte et l'on trouvera en aval des termes équivalents permettant d'élucider rétrospectivement le terme en amont. Une telle approche permet de concentrer l'attention des apprenants sur le texte à lire, de les encourager à formuler des hypothèses et des opérations

de déduction du sens et surtout de former des locuteurs actifs et autonomes qui ne se laissent pas rebuter par des mots qu'ils ne connaissent pas (V. Chuong, 2003 : 29 – 30).

3. L'anaphore se comprend plus facilement en lecture qu'on ne la maîtrise à l'écrit. C'est pourquoi il faut encourager la lecture en classe de langue (Reboul, 1988 : 237).

4. Le repérage, dans un texte oral ou écrit, des anaphoriques nominaux et pronominaux par les apprenants lors de la compréhension orale peut être une tâche grammaticale.

5. Le professeur peut, toujours dans un texte écrit, omettre les anaphoriques nominaux et pronominaux. Il demande ensuite aux apprenants de remplir les blancs par des anaphoriques appropriés.

Dénouement

La compétence textuelle est au cœur du système pédagogique et la réussite scolaire se base principalement sur l'écrit. L'anaphore nominale et pronominale, entre autres, étant clés à la cohésion (grammaticalité) et à la cohérence (sens) du texte-discours, s'avèrent incontournables dans la communication écrite ou orale.

Références bibliographiques

Adam, J.-M. (2005), *La linguistique textuelle, une introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.

Azkoaga I. G. et I. Idiazabal, (2003), « La cohésion nominale dans les textes narratifs des écoliers bilingues basque-espagnol », *LIDIL*, n° 27, p. 75 – 87.

Bronckart, J.-P. (1996), *Activité langagière, textes et discours ; pour un interactionisme sociodiscursif*. Lausanne et Paris : Delachaux et Niestlé.

Charaudeau P., et D. Maingueneau (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Chiss J.-L. et J. Filliolet, (1982), « Pédagogie de l'écrit et linguistique du discours », *Études de linguistique appliquée*, n° 42, « Pédagogie de l'écrit », p. 61 – 79.

Chuong V. V. (2003), « Procédés anaphoriques et lecture en français langue étrangère », *Le Français dans le monde*, n° 327, p. 29 – 30.

Corblin F. (1995), *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, France: P. U. de Rennes, p. 110 – 125.

Cridlig J.-M. (1985), « Grammaire de texte et expression écrite », *Le Français dans le monde*, 192, p. 72 - 77.

De Mulder, W. (1998), « Celui-ci et celui-là. Encore un couple mal assorti ? », in C. Schnedecker (éd.), *Recherches linguistiques*, 22, « Les Corrélats anaphoriques », Metz, France: Université de Metz. P. 97 – 129

Fayol, M. (1996), « Apprendre à produire des textes ; tentative d'intégration des apports de la psychologie cognitive et de la

psycholinguistique textuelle : la production de récits », in Barré-de-Miniac Ch. (éd.), *Vers une didactique de l'écriture. Pour une approche pluridisciplinaire*. Paris-Bruxelles, INRP-De Boeck, p. 131 – 153.

Jespersen, J. (1998), « Les locutions anaphoriques ? à cet égard, il y aurait beaucoup à dire ». In Reichler-Béguelin, M.-J. ; Denervaud M. et Jespersen J., *Écrire en français : cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 48 – 63.

Kleiber, G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve: Duculot.

Le Goffic, P. (1993) *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.

Lehmann D. (1985), « La grammaire de texte : une linguistique impliquée ? », *Langue Française*, n° 68, p. 100 – 114.

Maingueneau, D. (2003), *Linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Nathan, 4^e éd.

Perret M., (1994), *L'Énonciation en grammaire du texte*. Paris : Nathan.

Reboul A. (1988), « Résolution automatique de l'anaphore pronominale », in Rubattel C. (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, P. Lang, p. 216 – 242.

Reichler-Béguelin M.-J. (1995), « Alternances et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives », in *Pratiques*, 85, p. 53 – 88.

Riegel M., J.-C. Pellat et R. Rioul. (2001), *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 1^{ère} éd. Quadrige.

Schnedecker C. (1995), « Cohésion textuelle (les reprises démonstratives) », *Pratiques*, n° 85, p. 123 – 139.

Schnedecker C. (1998), « L'autre...sans l'un, ou à propos des emplois isolés du pronom dit indéfini l'autre », in C. Schnedecker (éd.), *Recherches linguistiques*, 22, « Les Corrélats anaphoriques ». Metz, France : Université de Metz, p. 131 – 165.

Tamine J. G. et M.-A. Pellizza, (1998), *La construction du texte, de la grammaire au style*. Paris : Armand Colin.

Vigner G. (2001), *Enseigner le français comme langue seconde*. Paris : Clé International.

Weck G. (1991), *De La cohésion dans les textes d'enfants*. Paris : Delachaux et Niestlé.

=====